

**RÉSOLUTION N° 562**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA  
SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL ET DE LA TRENTE ET UNIÈME  
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 597 (12), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et le document IICA/CE/Doc. 598 (12), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports d'activités précités montrent que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Seizième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des tâches nécessaires à la mise en œuvre des résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de sa Trente et unième réunion ordinaire,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports : i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) », et ii) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif ».

**8/11/12**